

compensées de leurs labeurs. Nous avons un sol généreux qui ne refuse rien à celui qui sait le féconder par un travail effectif et intelligent. Notre population rurale est heureuse. Son travail lui donne une vie abondante et nos institutions publiques la protègent dans ses droits et dans ses libertés. Sans doute, comme partout ailleurs, des difficultés peuvent surgir de temps à autre. Mais avec de la bonne volonté, de l'esprit public, du patriotisme, la paix et l'harmonie finiront toujours par régner là où auraient voulu s'implanter l'intolérance et une ambition malsaine.

Monsieur l'Orateur, la situation financière, commerciale et industrielle du Canada, nous dit Son Excellence, est excellente. En effet, qui aurait pu penser qu'en pleine guerre, nous aurions pu avoir un surplus d'environ quatre-vingt millions de piastres! Ce qui ne s'est jamais vu auparavant, dans les temps les plus prospères, durant la paix.

Notre commerce a pris une extension extraordinaire. Notre industrie s'est développée dans des proportions auxquelles on ne pouvait pas songer. Toutes les statistiques vous seront sans doute données au cours de la discussion qui va suivre, sur l'adresse.

N'avons-nous pas là, monsieur l'Orateur, une preuve éclatante de la bonne administration des affaires du pays par le Gouvernement actuel? Je sais bien que les tactiques politiques suivies par les adversaires du Gouvernement les portent à lancer dans le public toutes sortes d'accusations. Mais y a-t-il une seule de ces accusations qui ait été prouvée contre un membre du Gouvernement? Des enquêtes ont eu lieu, et par des comités de cette Chambre et par des commissions judiciaires. Le Gouvernement en est sorti indemne. Je vous le demande, monsieur l'Orateur, je le demande à tout homme sérieux dégagé de l'esprit de parti, est-ce que jamais, dans l'histoire politique du Canada, un Gouvernement a montré au pays, dans la paix comme dans la guerre, une administration plus économe, plus sage, plus éclairée, plus prévoyante, plus énergique, plus prospère, plus en accord avec les aspirations des électeurs et du peuple du Canada?

Nous allons donc, monsieur l'Orateur, voter les différents crédits qui nous seront demandés pour la prochaine année fiscale, sachant qu'ils seront sagement employés par le Gouvernement, pour le bien et la prospérité du pays.

Son Excellence, monsieur l'Orateur, nous signale l'approche du cinquantième anniversaire de la naissance de la Confédération canadienne et nous dit que le Gouvernement veut commémorer ce grand évé-

nement, même pendant la continuation de la guerre

Cette détermination ne peut être qu'agréable à cette honorable Chambre et au peuple du Canada. En effet, qui peut rester indifférent devant le magnifique spectacle qu'offre aujourd'hui notre pays? Il y a cinquante ans, quatre provinces, petites par leur population et leurs ressources, s'éten- daient, sans lien commun, dans la partie est de la vaste étendue du territoire de l'Amérique britannique du Nord. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard, le Haut et le Bas-Canada, s'unirent, le premier juillet 1867, pour former la Confédération canadienne.

Aujourd'hui, notre pays comprend neuf provinces s'étendant de l'Atlantique au Pacifique et du quarante-cinquième degré de latitude jusqu'au pôle nord. Une population de plus de huit millions habite cet immense territoire, toute prête à donner la vie et le bonheur à un peuple de cent millions d'âmes.

Avec quel enthousiasme, la reconnaissance publique proclamera les noms vénérés des Pères de la Confédération: des sir John A. Macdonald, sir Georges Etienne Cartier, sir Charles Tupper, sir Etienne Pascal Taché, sir Leonard Tilley, l'honorable Darcy McGee et de beaucoup d'autres dont les noms n'ont pas la renommée de ceux que je viens de mentionner, mais dont l'histoire redira les actes et les travaux.

Je suis donc certain que cette honorable Chambre verra, avec plaisir, toute mesure qui aura pour but la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération du Canada. Notre peuple donnera le spectacle d'une nation unie célébrant les gloires de son histoire. Aucune rivalité de races ne viendra ternir la beauté du ciel de la patrie. Nous verrons les Canadiens, que ce soit le sang anglais ou le sang français qui coule dans leurs veines, se donner amicalement la main et prendre pour toujours la résolution de vivre, sur le sol canadien, dans la paix et l'harmonie.

Le Canada est assez grand, son sol assez fertile, son soleil assez chaud, ses ressources assez abondantes, pour que les fils de ses fondateurs, anglais et français, puissent y vivre sans se porter ombrage, sans se nuire, mais dans les sentiments d'une sincère fraternité, priant Dieu selon leur foi, dans la langue de leurs ancêtres.

Monsieur l'Orateur, le discours du Trône se termine en nous montrant le courage et la détermination inflexibles qui animent tous les dominions de Sa Majesté pour le